



Assemblée générale du 10 mars 2015

Procès-verbal

Participants :

Pierre Abbet, Michel Allimann, Norbert Ballif, Arnaud Baumgartner, Pascal Blum, Jean-Marc Bonzon, Eric Bouglé, Dejan Bozovic, Claude Broccard, Chantal Busz, Leopoldo Felice Calabria, Rémy Decombaz, Rajka Djajic, Eliane Ducommun, Olivier Etter, Didier Fardel, Immacolata Febbraro, Yannick Fievre, Francis Gehrig, Christian Genoud, Didier Gindre, Julien Gosset, Jean-Paul Goy, Nathalie Hippolite, Pierre-Olivier Hornung, Pierre Juillet, Patrick Julmi, Fabien Krak, Véronique Lambelet, Jean-Daniel Luthi, Cécile Maire, Johann Mange, Giuseppe Mazzotta, Erhard Meyer, Patrick Michaux, Eric Monbaron, Nicola Morisoli, Denis Perrin, André Pittet, Catherine Prudhomme, Isabelle Querbach, Christian Revaz, Jean-Daniel Richard, Marcel Ritz, Jean-Michel Ruegg, René Rutz, Enric Torras, Antonino Trovato, Pascal Vez, Jean-Marc Zaugg, Italo Zeder et Pierre Zimmermann.

Excusés : Olivier Annen, Michel Mamin, Dulima Perez, Pierre Tripod, Patrick Vallat

Circonstances :

52 personnes réunies - En tant que président en exercice, **Pierre Juillet** ouvre la séance à 18h40, à la salle du Conseil Communal de l'Hôtel de ville de Bussigny.

OUVERTURE DE SEANCE :

Pierre Juillet présente l'ordre du jour prévu, lequel n'entraîne pas de remarque.

L'ordre du jour est accepté.

RAPPORTS ET PV :

Pierre Juillet rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale 2014 est disponible sur le site internet de l'association. Aucune question n'étant posée, l'adoption du PV est soumise au vote des membres.

Le PV de l'assemblée générale 2014 est accepté à l'unanimité.

Le président présente son rapport annuel, il fait le point sur l'évolution de plus en plus rapide des références normatives en lien avec les métiers de la sécurité et santé au travail et le besoin dans l'association de rester attentifs aux changements. Il revient également sur les événements ayant marqué la cinquième année de l'avsst, évaluant en particulier les futures visites d'entreprise.

Le président cite les 11 nouveaux membres et les 2 entreprises ayant adhéré à l'association depuis l'assemblée générale de 2014.

L'assemblée générale accepte ces nouveaux membres.



Antonino Trovato (trésorier) rappelle le budget accepté lors de l'assemblée de 2014 et présente les résultats des comptes de l'année : les recettes budgétées se sont révélées correctes, dans la continuité des années antérieures. Les dépenses effectives ont pour leur part été inférieures aux valeurs prévues. Le résultat global de l'année est négatif, comme prévu, mais dans une proportion moindre qu'attendu. L'association dispose d'un solde d'environ CHF 10'800 en fin d'exercice.

Enric Torras lit le rapport établi par les vérificateurs des comptes et propose aux membres l'acceptation des comptes 2014. Le rapport est disponible sur le site.

Les comptes 2014 sont acceptés à l'unanimité.

Le rapport des vérificateurs des comptes 2014 est accepté.

Décharge est donnée au comité pour sa gestion.

ELECTIONS :

Pierre Juillet rappelle que le comité est disposé à renouveler sa composition et invite les membres intéressés à se manifester auprès de lui.

Le président propose aux membres d'élire un comité comprenant les membres déjà en fonction, soit Michel Allimann, Jean-Daniel Luthi, Pierre Juillet, Marcel Ritz et Antonino Trovato.

Le comité ainsi composé est élu par acclamation pour l'année 2015,

Pierre Juillet est réélu président à l'unanimité pour l'année 2015,

Le président propose que Catherine Prudhomme intègre officiellement (elle participe déjà depuis mai 2014) le comité et soumet sa proposition au vote des membres.

Catherine Prudhomme est élue à l'unanimité.

Les vérificateurs des comptes pour l'année en cours sont MM. Enric Torras et Eric Monbaron. M. Pascal Vez est désigné comme suppléant.

L'assemblée approuve leur nomination.

BUDGET 2015 :

Antonino Trovato (trésorier) présente le budget prévu pour l'année 2015. Il explique sur quelles bases il a été établi, quels postes ont été repris, pour quelles raisons d'autres ont été modifiés. Les recettes sont basées sur une estimation avec 6 entreprises et 80 membres, en hausse de 10%. Les dépenses sont budgétées en équilibre et la réserve financière est prévue stable.

Le budget 2015 est accepté à l'unanimité, moins une abstention.

FORMATIONS

Jean-Daniel Luthi (formations) tire le bilan des formations 2014. Il relève le peu d'évaluations en retour, d'où l'absence de synthèse.



Il présente ensuite les projets de 2015. Sont prévues, en plus de la formation ayant précédé l'assemblée de ce jour :

9 juin : Ergonomie : une gageure ou une réalité ?

8 sept. et 27 oct. : des sujets encore à préciser

Les formations sont prévues à la salle du Conseil Communal (ex salle Jura), à l'Hôtel de ville de Bussigny. Les lieux, dates et horaires seront confirmés sur le site de l'association.

SITE INTERNET :

Marcel Ritz (communication) rappelle que la liste des membres est désormais en fonction sur le site internet et que les personnes intéressées peuvent demander leur insertion via le formulaire ad' hoc.

Les membres souhaitant modifier leurs références ou être retirés de la liste doivent le contacter.

QUESTIONS ET DIVERS

Pierre Juillet, constatant qu'aucune question n'est posée et qu'aucun divers n'a été demandé, annonce que la prochaine assemblée générale est fixée au 8 mars 2016, à Bussigny.

Le président clôt la séance. Il convie les membres à un échange convivial.

Pour le procès-verbal, le secrétaire :